ÉCHOS DE LA SEMAINE

INFORMATION HEBDOMADAIRE

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

PAIX, SÉCURITÉ ET TRANSFORMATION DES CONFLITS

DROITS HUMAINS ET IMMIGRATION LÉGALE

SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

ÉCHOS DE LA SEMAINE
INFORMATION HEBDOMADAIRE

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

Démocratie et gouvernance en RDC : institutions, participation citoyenne et dialogue au cœurde l'actualité

Programme Démocratie et Gouvernance — Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la création de l'Église du Christ au Congo (ECC)

Du 2 au 6 novembre 2026, l'actualité a porté sur la gestion des investissements publics, le fonctionnement des institutions, la participation des femmes, la liberté de la presse et les initiatives de dialogue politique. Le suivi du budget, du recensement et de la décentralisation a également remis au premier plan la question de la redevabilité publique.



Lobito et Banana : la transparence des investissements au centre des débats

Le 2 novembre 2026, le CREFDL a organisé à l'Université Nouveaux Horizons une conférence sur les retombées attendues des corridors de Lobito et de Banana pour la RDC. Les échanges ont porté sur les investissements publics, les perspectives économiques et les bénéfices attendus pour les territoires concernés. La transparence des investissements et la participation des communautés locales aux décisions restent des enjeux importants.



Affaire Manassé Lomboto : Jean-Marc Kabund appelle au respect de l'indépendance judiciaire

Dans une déclaration publiée le 1er novembre 2026, Jean-Marc Kabund s'est inquiété d'une possible influence politique sur l'instruction concernant le décès de Manassé Lomboto. Il a appelé à laisser les magistrats examiner les faits et le droit, et s'est dit prêt à témoigner devant les instances compétentes. L'évolution de l'enquête devra permettre de faire la lumière sur cette affaire, dans le respect de la présomption d'innocence.



Baromètre gouvernemental : une enquête mesure la perception à Kinshasa

Le 6 novembre 2026, l'Institut de sondage LES POINTS a publié son baromètre d'octobre. La Première ministre Judith Suminwa y obtient une appréciation de 69 %. L'enquête, réalisée à Kinshasa du 1er au 2 novembre, constitue une mesure de perception dans la capitale et ne représente pas automatiquement l'opinion de l'ensemble de la population congolaise. Ces résultats peuvent être mis en regard d'indicateurs concrets sur les services publics, les dépenses et les engagements du Gouvernement.



Grands Lacs : Judith Suminwa plaide pour une participation accrue des femmes

Les 2 et 3 novembre 2026, la Première ministre Judith Suminwa a participé en Tanzanie à la première Conférence des femmes parlementaires de la région des Grands Lacs. Elle a plaidé pour une présence accrue des femmes dans les décisions régionales, les initiatives de paix et le dialogue national envisagé en RDC. Leur participation doit se traduire par une représentation effective et la prise en compte de leurs propositions.



Liberté de la presse : les journalistes face aux menaces et à la désinformation

Les 2 et 3 novembre 2026, Journaliste en danger (JED) a alerté sur les difficultés et les menaces auxquelles sont confrontés les professionnels des médias en RDC, notamment dans le contexte de la désinformation autour d'Ebola. L'organisation a insisté sur la nécessité de protéger les journalistes et de leur garantir un accès fiable à l'information. La sécurité des médias contribue au pluralisme et à la qualité du débat public.



Lubumbashi : une conférence examine le fonctionnement des entités décentralisées

Le 3 novembre 2026, une conférence consacrée au fonctionnement des entités territoriales décentralisées (ETD) a été lancée à Lubumbashi. Les échanges ont porté sur les difficultés administratives, sécuritaires et financières, ainsi que sur les relations entre les exécutifs locaux et les organes délibérants. Les conclusions attendues devraient notamment éclairer les responsabilités des ETD et les moyens dont elles disposent pour fournir des services de proximité.



Budget 2027 : le projet de loi transmis à la commission Écofin

Le 30 octobre 2026, l'Assemblée nationale a déclaré recevable le projet de loi de finances 2027, évalué à 56 930 milliards de francs congolais, après les réponses de la Première ministre aux préoccupations des députés. Le texte a ensuite été transmis à la Commission économique et financière (Écofin) pour un examen approfondi. Cette étape ouvre le contrôle parlementaire des recettes et des dépenses prévues, notamment des crédits annoncés pour le PDL-145T.



Recensement : la mobilisation des ménages engagée avant le dénombrement de 2027

Le 30 octobre 2026, la Première ministre Judith Suminwa a reçu une équipe chargée de la cartographie du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2). L'opération doit s'étendre aux autres provinces avant le dénombrement général prévu en juillet 2027. La fiabilité des données, la couverture de l'ensemble du territoire et l'information des ménages seront déterminantes pour la planification des politiques publiques.



CIRGL : Félix Tshisekedi fixe des priorités pour 2026-2027

Le 3 novembre 2026, le président Félix Tshisekedi, en sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), a reçu le secrétaire exécutif de l'organisation, Mubita Luwabelwa. Les échanges ont porté sur les réformes institutionnelles, la coopération régionale, la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, ainsi que les dossiers de paix et de sécurité. Le suivi devra montrer comment ces orientations se traduiront en décisions et en mécanismes de redevabilité.



Goma : James Swan rencontre Joseph Kabila et des représentants du FRN

Le 3 novembre 2026, James Swan, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la MONUSCO, a rencontré à Goma Joseph Kabila et des représentants du Front pour la refondation de la nation (FRN). À l'issue de la rencontre, Bertrand Bisimwa a déclaré que le mouvement entendait poursuivre son engagement dans le processus de paix de Doha. Cette consultation soulève aussi la question de la représentativité des participants et de l'articulation entre les discussions avec les acteurs armés et un éventuel dialogue politique national inclusif.



Kwilu : un député provincial demande la suspension des compteurs prépayés

Après la suspension, le 2 novembre 2026, de la campagne d'installation des compteurs électriques prépayés, le député provincial Arthur Baza Musunda a introduit une motion incidentielle à l'Assemblée provinciale du Kwilu le 5 novembre. Il a demandé que la population soit consultée et que les conséquences socioéconomiques de l'opération soient évaluées. L'affaire met en lumière le rôle de l'Assemblée provinciale dans le contrôle de l'action des services publics et la prise en compte des préoccupations des consommateurs.



Lanceurs d’alerte : deux députés veulent harmoniser leurs propositions de loi

Le 5 novembre 2026, les députés nationaux André Mushongo et Prosper Tunda se sont engagés à harmoniser leurs propositions de loi sur la protection des lanceurs d’alerte. L’initiative vise à renforcer le cadre juridique des personnes qui signalent des faits de corruption, de fraude ou d’autres irrégularités. Le suivi de ces textes devra porter notamment sur la protection contre les représailles et la confidentialité des signalements.



Dialogue national : les conditions d’un processus inclusif en débat

Le 5 novembre 2026, les débats autour du dialogue national en RDC ont notamment été alimentés par la démarche de la Coalition Article 64 (C64), qui souhaite rencontrer Joseph Kabila à Goma, et par l’entrée en scène du FRN. Ces initiatives interviennent alors que plusieurs démarches de paix et de dialogue se poursuivent en parallèle. Les modalités de participation et la place des forces politiques et de la société civile demeurent au cœur des enjeux.



Abidjan : la RDC présente les préparatifs du recensement général

Les 4 et 5 novembre 2026, lors du Dialogue sur l’avenir démographique organisé à Abidjan, le ministre d’État au Plan, Guylain Nyembo, a présenté les préparatifs du RGPH-2 en RDC. Il a notamment évoqué la modernisation des outils de collecte et la coopération avec d’autres pays africains. Des données fiables et une couverture complète du territoire sont essentielles pour orienter les politiques publiques et mieux répartir les ressources.



Dodoma : la RDC et la Tanzanie discutent de coopération et de paix

Les 4 et 5 novembre 2026, la Première ministre Judith Suminwa a rencontré à Dodoma son homologue tanzanien, Mwigulu Nchemba. Les discussions ont porté sur les infrastructures, le commerce, l’énergie, la transformation locale des minerais et la coopération sécuritaire. Judith Suminwa a également sollicité l’accompagnement de la Tanzanie dans les démarches diplomatiques en faveur de la paix en RDC. Les engagements pris devront être suivis et précisés, notamment en ce qui concerne les modalités d’un dialogue national inclusif.

Conclusion

Les faits de la semaine montrent que la démocratie et la gouvernance se jouent à plusieurs niveaux : dans le contrôle du budget, le fonctionnement des institutions locales, la liberté de la presse, la participation des femmes et la protection des lanceurs d'alerte. Ils rappellent aussi que les consultations et les dialogues doivent être accompagnés de règles claires et d'une représentation réelle des forces politiques et sociales.

Le Programme Démocratie et Gouvernance souligne l'importance de rendre compte des décisions publiques et de suivre leur mise en œuvre. La participation citoyenne, l'accès à une information fiable et le contrôle exercé par les institutions peuvent contribuer à renforcer la confiance entre l'État et la population.

ÉCHOS DE LA SEMAINE
INFORMATION HEBDOMADAIRE

PAIX, SÉCURITÉ ET TRANSFORMATION DES CONFLITS



L'Est de la RDC sous pression : les civils face aux violences et aux fragilités du processus de paix

Programme Paix, sécurité et transformation des conflits — Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la création de l'Église du Christ au Congo (ECC)

Du 2 au 7 novembre 2026, plusieurs événements ont rappelé la persistance de l'insécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo. Des attaques attribuées aux ADF ont provoqué des déplacements de population à Lubero et à Mambasa. Dans d'autres zones, l'accalmie reste précaire et les habitants demeurent exposés au risque de reprise des combats.

Sur le plan politique et sécuritaire, les difficultés de mise en œuvre de l'Accord de Washington et les accusations formulées par le Front pour la refondation de la nation (FRN) au sujet du processus de Doha témoignent des tensions qui entourent les efforts de paix. Cette synthèse, réalisée dans le cadre du Programme Paix, sécurité et transformation des conflits, revient sur les principaux faits de la semaine et leurs conséquences pour les populations civiles.



Lubero et Mambasa : des attaques attribuées aux ADF provoquent de nouveaux déplacements

Dans les territoires de Lubero, au Nord-Kivu, et de Mambasa, en Ituri, des attaques attribuées aux Forces démocratiques alliées (ADF) ont entraîné de nouveaux déplacements de population. Des habitants de localités touchées ont quitté leurs maisons et leurs activités agricoles pour rejoindre des zones jugées plus sûres. Les autorités locales appellent au calme et à la collaboration avec les forces de sécurité, tandis que la société civile demande un renforcement des capacités opérationnelles et logistiques de l'armée.



Maikengu : des maisons et des commerces incendiés lors d'une attaque attribuée aux ADF

À Bapere, dans le territoire de Lubero, des hommes armés identifiés par des témoins comme des combattants ADF ont attaqué le village de Maikengu le 3 novembre. Des maisons et des commerces, dont des pharmacies, ont été pillés ou incendiés. Au moment du premier bilan, aucune évaluation complète des pertes humaines n'était disponible. Des habitants se sont dirigés vers Kambau et Njiapanda, alors que la société civile locale demandait un renforcement du dispositif sécuritaire.



Mwenye : la présence d'hommes armés ravive la peur des habitants

L'inquiétude s'est également fait sentir dans le groupement de Mwenye, à Lubero, après le passage d'hommes armés assimilés aux ADF. Leur identité et leurs intentions n'étaient pas confirmées. Le Conseil local de la jeunesse a appelé les habitants à signaler tout mouvement suspect et a demandé l'installation d'une position militaire permanente à Mausa. Plusieurs personnes auraient déjà quitté leur domicile par crainte de nouvelles violences.



Nord-Kivu et Sud-Kivu : l'armée annonce la reddition de 58 combattants du FRN

Les FARDC ont annoncé que 58 combattants du Front pour la refondation de la nation (FRN) s'étaient rendus en octobre et que 20 autres avaient été capturés dans les territoires de Lubero, Masisi, Walikale et Kalehe. Selon le porte-parole de la 34e région militaire, le major Dieudonné Kasereka, les combattants qui se sont rendus ont été regroupés à Beni. Ces chiffres, communiqués par l'armée, devront être suivis d'informations sur leur prise en charge et leur éventuelle réinsertion.



Walikale : une accalmie précaire, tandis que des habitants restent déplacés

À Walikale, une accalmie relative a été signalée dans le groupement de Kisimba, où les positions des forces en présence n'auraient pas connu de changement majeur pendant plusieurs jours. Les FARDC et les combattants wazalendo maintiennent leurs positions, tandis que le FRN conserve des positions dans les environs. Cette accalmie ne signifie pas un retour durable à la sécurité : des habitants restent déplacés, certains ayant trouvé refuge en brousse ou à Pinga, où les besoins humanitaires demeurent importants.



Accord de Washington : le taux de mise en œuvre recule à 33,3 %

Les difficultés de mise en œuvre de l'Accord de Washington entre la RDC et le Rwanda constituent un autre signal de fragilité. Selon le Baromètre des accords de paix en Afrique, le taux global d'exécution est passé de 35 % à la fin juillet à 33,3 % à la fin octobre 2026. Le rapport relève des désaccords persistants sur la neutralisation des FDLR, le désengagement des forces et les mécanismes de vérification.



Processus de Doha : le FRN accuse Kinshasa de multiplier les opérations militaires

Le 3 novembre, lors d'une rencontre à Goma avec James Swan, chef de la MONUSCO, des responsables du FRN ont accusé Kinshasa de multiplier les opérations militaires sur plusieurs fronts et de violer les engagements pris dans le cadre du processus de Doha. Il s'agit des accusations formulées par le mouvement; elles n'étaient pas vérifiées de manière indépendante dans les informations rapportées.



The Sentry : l'or contribuerait au financement des ADF

Une enquête publiée le 27 octobre par l'organisation The Sentry met en lumière le financement des ADF par l'or issu de zones sous leur contrôle. L'organisation estime que les revenus de certains sites aurifères de la région de Manguredjipa pourraient atteindre entre un et 1,6 million de dollars par an. Ces conclusions rappellent que la réponse aux groupes armés ne relève pas uniquement des opérations militaires : elle suppose aussi de s'attaquer aux réseaux économiques qui contribuent à financer leur activité. The Sentry a publié son enquête et ses conclusions.

Conclusion

Les faits de la semaine mettent en évidence des besoins urgents : protéger les civils, soutenir les personnes déplacées, renforcer les alertes communautaires et vérifier les engagements pris dans les processus de paix. Les annonces de redditions et les accalmies locales sont des signes à suivre, mais leur portée dépendra de la sécurité effective sur le terrain et de la prise en charge des populations touchées.

ÉCHOS DE LA SEMAINE
INFORMATION HEBDOMADAIRE

SAUVEGARDE
DE LA CRÉATION



RDC : santé, environnement et ressources naturelles au cœur des enjeux de développement

Du 2 au 6 novembre 2026, l'actualité a rappelé les liens étroits entre la santé, l'environnement et les conditions de vie des populations. La persistance d'Ebola, les opérations contre l'exploitation minière
illégale, les dégâts causés par les pluies et les risques liés à la cohabitation avec la faune sauvage ont marqué la période. La célébration du 6 novembre, consacrée à la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé, a également mis en lumière la nécessité de protéger les écosystèmes et les communautés.



Lualaba : des opérations contre l'exploitation minière illégale à Kakanda

À la fin du mois d'octobre, des opérations de contrôle ont été menées dans la concession de Boss Mining, à Kakanda, dans le Lualaba. Une première intervention, le 27 octobre, a conduit à l'interpellation de plus de 60 ressortissants étrangers, ainsi que de plusieurs Congolais, dont des civils et des militaires. Le 31 octobre, une nouvelle opération sur le site de Menda a permis la saisie de plus de 500 engins lourds.
Ces opérations visent des activités minières présumées illicites. Les enquêtes doivent permettre d'établir les responsabilités et de déterminer comment ces activités ont pu se développer. Le contrôle des autorisations et le respect des normes environnementales restent également des enjeux majeurs.



Bunia : la fermeture du centre Elikya ne marque pas la fin d'Ebola

Le 2 novembre 2026, le Dr Justin Munkokole a rappelé que la fermeture du Centre de traitement Ebola Elikya à Bunia s'inscrivait dans une réorganisation de la prise en charge. Elle ne signifiait pas la fin de l'épidémie : des cas confirmés et des décès communautaires continuaient d'être signalés dans la zone de santé. Les habitants ont été appelés à maintenir les mesures de prévention et à consulter rapidement en cas de symptômes suspects.



Beni : la prévention contre Ebola concerne aussi les écoles

Au 30 octobre 2026, la ville de Beni comptait 711 cas confirmés et 532 décès liés à Ebola. Des cas avaient également été signalés dans le milieu scolaire. Le directeur provincial de l'EPST Nord-Kivu 2 privilégiait le maintien des cours, accompagné d'un renforcement de l'encadrement sanitaire, plutôt que leur suspension. La coordination entre écoles, familles et services de santé demeure importante pour protéger les élèves et le personnel éducatif.



PROBAK : 15 millions de dollars annoncés pour soutenir la protection des forêts

Le 30 octobre 2026, un nouveau volet du Programme d'appui aux bassins d'approvisionnement de Kinshasa (PROBAK) a été signé à Kinshasa, en marge de la clôture de la Semaine nationale du climat. Doté de 15 millions de dollars, le projet sera mis en œuvre par le WWF en Équateur et au Maï-Ndombe. Il prévoit de couvrir plus de 150 000 hectares et de toucher près de 183 000 bénéficiaires, notamment grâce à des paiements pour services environnementaux destinés aux communautés qui contribuent à la protection des forêts. La transparence des paiements, les critères de sélection des bénéficiaires et les résultats concrets pour les forêts et les populations devront faire l'objet d'un suivi.



Bunia : la sécurité des équipes d'enterrement digne et sécurisé en question

Après trois épisodes de violence signalés au cimetière de Mbiyo, le bourgmestre de Mbunya, Jean-Marie Fwamba, a rencontré les équipes de la Croix-Rouge le 2 novembre 2026. Il leur a promis un renforcement de leur protection et demandé que toute menace soit signalée aux autorités. La sécurité de ces volontaires est essentielle à la poursuite des enterrements dignes et sécurisés et à la prévention de nouvelles transmissions d'Ebola.



Ebola : une mise à jour fait état de plus de 10 500 cas au 1er novembre

Dans le bilan arrêté au 1er novembre 2026, la RDC comptait 10 532 cas confirmés et 5 126 décès. La transmission était signalée dans huit provinces. Un essai de vaccin candidat avait débuté en RDC le 23 octobre. Ces données, arrêtées à une autre date que le bilan du 25 octobre, montrent que la situation sanitaire demeurait préoccupante et exigeait la poursuite de la surveillance, du dépistage et du suivi des contacts.



Kolwezi : les saisies relancent le débat sur la sécurité dans les sites miniers

À la suite des opérations menées le 31 octobre dans plusieurs concessions minières de la région de Kolwezi, dont Boss Mining, Metalkol et Comus, plus de 500 engins ont été saisis. Dans une prise de position rendue publique pendant la période, l'IRDH a alerté sur les violences entre groupes de creuseurs, les conditions dangereuses d'exploitation et les complicités présumées de certains agents des services de sécurité.
La lutte contre l'exploitation clandestine doit s'accompagner d'enquêtes sur les responsabilités, d'un meilleur encadrement de l'exploitation artisanale et de mesures pour protéger les creuseurs et les communautés riveraines.



Luiza : l'Assemblée provinciale décide de suspendre les activités minières

Le 4 novembre 2026, l'Assemblée provinciale du Kasaï-Central a adopté une résolution prévoyant la suspension des activités minières dans le territoire de Luiza, dans l'attente de la conclusion des enquêtes. Une sous-commission a également été annoncée pour approfondir les investigations et entendre les personnes concernées. L'application de cette mesure et les conclusions des enquêtes devront permettre d'éclairer les conditions d'exploitation et les retombées pour les communautés locales.



Kongo-Central : les pluies endommagent l'hôpital de Ndembo

Dans la nuit du 4 au 5 novembre 2026, de fortes pluies ont endommagé l'hôpital général de référence de Ndembo, dans le secteur de Kivulu, territoire de Mbanza-Ngungu. Une partie des toitures a été arrachée et plusieurs salles de soins et d'hospitalisation ont été inondées. Des patients ont dû être déplacés vers les espaces encore utilisables ou orientés vers d'autres structures. La remise en état de l'établissement et la continuité des soins sont urgentes. Ces dégâts rappellent aussi l'importance de mieux préparer les infrastructures publiques aux risques climatiques.



Brazzaville : Félix Tshisekedi participe à un sommet consacré aux forêts

Le président Félix Tshisekedi est arrivé à Brazzaville le 5 novembre 2026 pour participer, le 6 novembre, à un mini-sommet consacré à l'environnement et à la préservation des forêts. La rencontre était organisée en marge de la Journée nationale de l'arbre en République du Congo et du lancement de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement. À quelques jours de la COP31, cette rencontre constituait une occasion de renforcer la coopération régionale. Les engagements pris devront se traduire en actions concrètes contre la déforestation et en faveur des communautés.



Lac Tanganyika : deux pêcheurs tués lors d'une attaque d'hippopotame

Dans la nuit du 3 au 4 novembre 2026, deux pêcheurs originaires de Mboko, dans le territoire de Fizi, au Sud-Kivu, ont été tués lors d'une attaque d'hippopotame à Kenya Plage, sur le lac Tanganyika. Ce drame souligne les risques auxquels sont exposées les communautés vivant de la pêche et la nécessité de prévenir les conflits entre les activités humaines et la faune sauvage. L'identification des zones à risque, les systèmes d'alerte et la sensibilisation des pêcheurs peuvent contribuer à éviter de nouveaux drames et à prévenir les représailles contre les animaux.



Kayna : le dernier patient du centre de traitement déclaré guéri

Le dernier patient pris en charge au Centre de traitement Ebola de Kayna, dans le territoire de Lubero, a été déclaré guéri le 2 novembre 2026. Il a reçu son certificat médical lors d'une cérémonie organisée au Bureau central de la zone de santé. Cette évolution est encourageante pour la région, mais ne signifie pas la fin de l'épidémie dans le pays. Les autorités sanitaires ont appelé la population à maintenir les mesures de prévention.



Ituri : James Swan échange avec les autorités et les équipes de riposte

Le chef de la MONUSCO, James Swan, est arrivé à Bunia le 6 novembre 2026, après des étapes à Goma et à Beni. Cette visite devait lui permettre d'échanger avec les autorités provinciales et les équipes engagées dans la riposte contre Ebola. Les discussions portaient notamment sur les difficultés d'accès aux zones touchées, les contraintes sécuritaires et la méfiance de certaines communautés. La protection des équipes sanitaires doit ainsi aller de pair avec le dialogue et le renforcement de la confiance avec les populations.

6 novembre : rappeler les conséquences des conflits sur l'environnement

La Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé a été célébrée le 6 novembre 2026. Cette journée rappelle que les conflits peuvent détruire les écosystèmes, polluer les ressources en eau et fragiliser les moyens de subsistance des communautés, parfois longtemps après la fin des hostilités. La protection de l'environnement doit donc faire partie des efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Conclusion

Santé, environnement et ressources naturelles
au cœur des défis de développement

Les faits de la période montrent que la sauvegarde de la création est étroitement liée à la santé, à la sécurité et aux moyens de subsistance des populations. La riposte contre Ebola, la protection des forêts, la lutte contre l'exploitation minière illégale, la prévention des risques climatiques et la cohabitation avec la faune sauvage demandent des actions coordonnées et un suivi attentif.

Le Programme Sauvegarde de la création encourage la protection des écosystèmes et la participation des communautés aux décisions qui concernent leurs territoires. Préserver l'environnement, c'est aussi protéger les vies, les ressources et les conditions nécessaires au bien-être des générations présentes et futures.



Les populations de Beni toujours prises au piège des violences des ADF.

La nouvelle attaque attribuée aux combattants des Forces démocratiques alliées (ADF), survenue dans la nuit du 5 au 6 novembre 2026 à Cantine-Aloya, dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, vient rappeler la vulnérabilité persistante des populations dans cette partie de la République démocratique du Congo. Selon les premières informations relayées par la presse locale, au moins 24 civils auraient été tués. Plusieurs habitations et commerces auraient également été incendiés ou pillés, contraignant des habitants à fuir vers des localités voisines par crainte de nouvelles violences.

Cette attaque intervient alors que les opérations militaires contre les ADF se poursuivent dans la région, avec l'implication des FARDC, appuyées par les forces ougandaises (UPDF) et les combattants Wazalendo. Pourtant, la persistance de telles incursions montre que les efforts militaires ne suffisent pas encore à garantir la sécurité des communautés exposées. La situation soulève ainsi une question essentielle : comment expliquer que des populations continuent de subir des attaques meurtrières alors que des opérations de lutte contre les groupes armés sont régulièrement annoncées dans la zone ?
L'un des éléments qui mérite une attention particulière concerne les alertes que la société civile locale affirme avoir lancées avant l'attaque. Si ces déclarations sont confirmées, elles pourraient révéler des insuffisances dans la transmission, l'analyse ou le traitement des informations sécuritaires. En effet, la prévention des violences suppose que les alertes provenant des communautés soient prises au sérieux et qu'elles puissent déclencher, dans les meilleurs délais, des mesures concrètes de protection.

La collaboration entre les autorités, les forces de sécurité et les acteurs locaux apparaît donc indispensable pour mieux anticiper les menaces.

Par ailleurs, les conséquences de cette attaque ne se limitent pas au bilan humain. La destruction des habitations et des commerces prive certaines familles de leurs biens et de leurs moyens de subsistance. Les déplacements qui en résultent risquent, à leur tour, d'aggraver la précarité des ménages, notamment en matière d'accès à la nourriture, aux soins de santé et à un logement convenable. À cette situation s'ajoute le traumatisme psychologique des survivants, particulièrement des enfants et des personnes ayant assisté aux violences. La répétition de ces événements installe progressivement un climat de peur qui fragilise la vie communautaire et compromet toute perspective de retour durable à la stabilité.
Dans ce contexte, la réponse sécuritaire doit être pensée au-delà de la seule réaction militaire. La sécurisation des zones exposées, le renforcement des mécanismes d'alerte précoce et la protection des axes de déplacement des populations doivent s'accompagner d'une assistance humanitaire aux familles affectées. Il est également nécessaire de documenter les violations commises, d'établir les responsabilités et de

garantir que les auteurs répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes. Sans justice ni accompagnement des victimes, les communautés risquent de rester enfermées dans un cycle de violences, de déplacements et de vulnérabilité.

Du point de vue de la Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la Création de l'Église du Christ au Congo (ECC), l'attaque de Cantine-Aloya interpelle sur l'urgence de replacer la protection de la vie humaine au centre des réponses apportées à l'insécurité dans l'Est du pays. Elle appelle à une meilleure prise en compte des alertes communautaires, à une coordination plus efficace des dispositifs de sécurité et à un accompagnement des populations touchées.

Le drame de Cantine-Aloya ne doit pas être considéré comme un incident isolé de plus dans la longue série de violences qui affectent le Nord-Kivu. Il constitue un rappel de l'urgence d'une stratégie de protection plus préventive, mieux coordonnée et davantage centrée sur les besoins des communautés.



CELLULE DE COMMUNICATION